



Fenêtres sur cours 66



SNUipp-FSU 66
18, rue A. Condorcet
66000 PERPIGNAN

n° 104
Septembre – Octobre – Novembre 2018

Prix Abonnement : 2 €

Bulletin trimestriel du SNU-ipp 66
imprimé par nos soins
CPPAP: 0917 S 07 528 ISSN: 1244-0051
Directeur de la publication: J.GUY
Dispensé de timbrage
PERPIGNAN Centre de Tri

Tél: 04.68.50.78.44 Fax: 04.68.50.32.31 e-mail : snu66@snuipp.fr site: www.snuipp.fr/66



Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, votons !  

Une rentrée particulière

édito

La rentrée que nous vivons est particulière à plus d'un titre.

Le ministre poursuit seul la mise en place de son projet de réforme d'une école pilotée par le haut et par les évaluations, reléguant les enseignants à de simples exécutants et niant leur professionnalisme : déploiement et généralisation des évaluations standardisées CP et CE1, application des programmes de l'école élémentaire réécrits suite aux ajustements de juillet, promotion de la méthode syllabique stricte et recours prescrit à un manuel pour l'apprentissage de la lecture, encadrement des heures d'APC et des animations pédagogiques ...

La découverte du contenu des évaluations CP et CE1 conforte le SNUipp-FSU dans son analyse critique de ce dispositif. Ces évaluations témoignent d'une vision rétrograde des apprentissages et sont mal conçues : items inadaptés aussi bien dans leur contenu que dans leur organisation, limitation du temps facteur de stress, explication et aide non autorisées ... Ces conditions ne contribueront pas à renforcer l'estime de soi des élèves et peuvent les conduire à un sentiment d'échec. De plus les enseignants sont cantonnés à la saisie des résultats, dépossédés de leur analyse ce qui renforce la volonté de mise sous tutelle des enseignants. La culture de l'évaluation et le pilotage par les résultats conduisent à une école de la performance et de la concurrence que nous refusons.

(Suite de l'édito en page 2)



Le syndicat, c'est nous !
SYNDIQUONS-NOUS !


Adhésion 2018-2019

18^e Université
d'automne 
du SNUipp-FSU - 19-20-21 octobre 2018 - à Port-Leucate

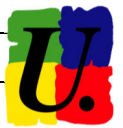
La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

*l'école pour tous,
une vraie valeur.*



Sommaire : 1&2 : Édito et APC - 3 : CTSD - 4&5 : rythmes - 6 : AP et RIS - 7 : CTSD - 8 : vote et syndic



La période actuelle montre à quel point nous devons nous serrer les coudes, combien nous avons à convaincre au-delà de nos rangs, combien il nous faut faire partager nos ambitions.

Se syndiquer c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp-FSU, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. (Semaine à 4 jours; réappropriation des 108h—APC; évaluations nationales....)

L'information régulière et détaillée que nous mettons un point d'honneur à fournir à tous à l'occasion des principales étapes du paritarisme (promotions, mouvement, carte sco...), ce sont les collègues syndiqués qui la rendent possible pour toute la profession. Ce sont aussi les syndiqués qui assurent la totale indépendance de l'organisation syndicale, sa capacité à organiser l'action localement, départementalement, à participer aux initiatives nationales. Le SNUipp-FSU ne perçoit aucune aide. Les avancées obtenues, rappelons-le, bénéficient à tous. Très

régulièrement, le SNUipp-FSU insère un bulletin d'adhésion dans sa presse départementale. Il constitue bien sûr un appel, un rappel adressé à chacun.

Devenir adhérent, ce n'est pas payer pour voir. C'est apporter sa contribution au développement, à la solidification de l'édifice collectif, c'est se donner les moyens d'agir sur l'avenir.

Depuis sa création, le SNUipp-FSU s'est fixé des objectifs élevés : développer le Service Public d'Education au bénéfice de tous les élèves, défendre les personnels, améliorer les conditions de travail.

Rappelons, pour finir, que 66 % du montant de la cotisation sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu. C'est loin d'être l'argument prédominant mais c'est un fait.

Du nombre de syndiqués dépend le nombre de collègues à vos côtés chaque jour sur le terrain, dans les instances....

Alors ?? Ça vaut vraiment le coup !

Virginie Privat

APC : l'action continue !

En cette rentrée, le SNUipp-FSU réitère sa consigne : réappropriiez-vous les heures d'APC pour effectuer d'autres tâches au profit des élèves !

Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas que nous revendiquons vers la reconnaissance de notre travail « invisible ».

C'est bien une réappropriation de ces 36 heures que le SNUipp-FSU propose aux collègues afin que les équipes pédagogiques les consacrent à des actions qu'ils trouvent pertinentes et cohérentes pour leurs élèves. Ce sont tout de même les enseignants qui connaissent le mieux leurs élèves ! Cette démarche ne suffira pas, loin de là, à combler les nombreuses heures de notre travail qui ne sont pas comptabilisées au quotidien. Il est urgent que le ministère entende la profession sur la question des APC mais aussi plus largement sur la question du temps de travail effectif des enseignants.



Pour le SNUipp-FSU, cette démarche est une première avancée !

Plus nous serons nombreux, plus notre action aura de poids !

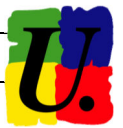
Discutez-en, débattiez en conseil des maîtres !

Nous vous invitons à tenir à jour un cahier de bord qui récapitule les actions menées sur ces 36 heures afin de justifier votre présence et l'utilisation que vous en faites. Il n'a pas vocation à être transmis à l'IEN, conservez-le en classe. Nous vous conseillons de nous faire remonter toutes remarques ou pressions que vous pourriez subir. Les délégués du personnel sont là pour vous accompagner.

Le SNUipp-FSU considère aussi que les professionnels que nous sommes sont libres de leurs choix et que ceux qui sont satisfaits par ces APC ont parfaitement le droit de continuer à les mettre en place. Il serait alors illogique d'utiliser ce temps pour effectuer tout autre travail ...

Rappel : les 36 heures d'APC sont comptabilisées annuellement. Il n'y donc pas d'obligation de les mettre en place dès le début de l'année scolaire. Elles ne concernent pas les mêmes groupes d'élèves, il peut donc y avoir plusieurs créneaux horaires hebdomadaires. Ainsi, aucune menace de sanction de l'administration n'est recevable si les APC ne sont pas mises en place dès la rentrée !

Jean-François Noguès



Compte-Rendu du CTSD de rentrée

mercredi 5 septembre 2018



Etaient présents :

M. Rouquette, le DASEN; M. Horgues, secrétaire général; M. Larue, IENa en remplacement de Mme Forcheteau; tous les IENs, dont Mme Rasia IEN Céret en remplacement de M. Cayré et excepté Mme Sicard; et l'administration pôle SRHE (Mmes Ract et Gavignaud) Pour les délégués du personnel : les 6 représentants de la FSU, 2 de l'UNSA, 1 FO et 1 SNALC.

Au-delà de sa déclaration liminaire, la FSU est intervenue en introduction sur la gestion des ULIS dans le 1er degré comme dans le 2nd degré, sujet qui ne sera pas évoqué lors de cette séance ! Pourtant un cruel manque de postes se fait sentir. (Lire la déclaration sur notre site). Le DASEN, nous répond : qu'il fera la demande de 3 postes ULIS collège pour la prochaine carte scolaire.

FO et le SNALC ont également lu une déclaration liminaire, qui sera leur seule intervention lors de cette séance. Pas de déclaration de l'UNSA.

Ouvertures :

le SNUipp-FSU66 a fait ajouter des demandes d'ouvertures de classes dans plusieurs écoles qui auraient dû apparaître dans les documents de travail de l'administration. : Saleilles elem, Canohès elem, Toulouges mat, Ste Marie mat, Ste Marie elem, Latour Bas elem, St Cyprien Alain elem, Perpignan Pont Neuf mat - 3ans, Cabestany Prévart elem bil, LLupia elem, Anatole France elem, Alenya elem.....

Grâce à nos interventions et notre persévérance, les écoles de Llupia elem, Anatole France elem Perpignan et Alenya elem ont obtenu une ouverture !

Au total donc 13 ouvertures (votées à l'unanimité POUR par les organisations syndicales) :

Llupia elem, Anatole France elem Perpignan, Alenya elem, Torreilles mat, Port-Vendres mat, Passa, Trouillas, Baixas, Perpignan J. Barre elem CP dédoublé, Perpignan mat A. France, Latour bas Elne elem, Théza elem et Fuilla.

La FSU a fait remarquer à l'administration qu'au CTSD de février (qui a duré plus de 9h), nous avons défendu la non fermeture de Torreilles mat et Port-Vendres mat, qui malgré nos arguments l'ont été : arguments donc fondés puisque ces classes ouvrent à nouveau dès la rentrée !!! Un non-sens Les délégués du personnel de la FSU ont obtenu le fait que les collègues lésés sur ces écoles puissent être contactés afin de réintégrer leur classe, s'ils le souhaitent.

De plus, la maternelle Pont Neuf (REP+ à +27 de moyenne/classe !) qui n'a pas obtenu d'ouverture ("les petits font la sieste l'après-midi" dicit l'administration !!!), a pu conserver son 1/4 de décharge pour la direction. Si les délégués du personnel de la FSU ont demandé cette décharge, c'est parce qu'historiquement nous avons obtenu le fait que les directeurs REP+ de 3 classes puissent bénéficier d'1/4 de décharge. Pour la FSU, en aucun cas cette option ne peut se substituer à une ouverture de classe... Même si nous demandions cette décharge depuis le CTSD de février...

Cependant, il reste encore trop d'écoles qui auront des classes à + de 27 élèves et certaines à +de 30 élèves !!! Bien que le DASEN affirme qu'"à la prochaine carte scolaire nous y porterons une attention particulière"... Il va falloir faire l'année ainsi. S'il est acté que les effectifs restreints en CP dédoublés ont un effet bénéfique sur la réussite des élèves, qu'attend-on pour les autres élèves ? Une véritable ambition pour l'école serait d'étendre ces effectifs à tous les CP et de diminuer de façon significative les effectifs des autres classes.

Fermures (votées à l'unanimité CONTRE par les organisations syndicales) :

5 fermetures prononcées malgré les argumentaires développés par les délégués du personnel de la FSU : Corbère les cabanes, Néfiaich, Perpignan Boussiron mat, Perpignan V. Hugo CP dédoublé, St Cyprien mat Noguères.

Transformation - votes : 6 CONTRE (FSU) et 4 ABSTENTIONS (UNSA, FO et SNALC)

Suite à la fermeture du poste de direction d'application en février dernier, l'administration propose de transformer la décharge complète en 0,58 de décharge. Afin de rester cohérents avec notre refus de voir disparaître les directions d'application, nous avons voté contre cette transformation. D'autant plus que nous avons proposé, si la décharge devait baisser, de passer à 0,66 ; refus de l'administration.

Les délégués du personnel de la FSU ont aussi proposé pour les décharges de direction : 0.25 pour Pont Neuf mat et 0.08 en plus pour H.Boucher elem (de 0.25 à 0.33) qui accueille une classe ITEP à cette rentrée. Refus de l'administration pour H.Boucher !

Les représentants du personnel ont tout de même pu obtenir des ouvertures non proposées par l'administration et des mesures en faveur des collègues. Une preuve supplémentaire de l'efficacité des représentants de la FSU, et une raison de plus pour voter et faire voter FSU lors des prochaines élections professionnelles.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU 66

En marche à pas cadencés pour du français et des maths

Le ministre Blanquer a décidé d'imposer les contenus des Animations Pédagogiques. Au menu : français et maths, point barre ! Cette nouvelle demande institutionnelle remet en cause les missions des conseillers pédagogiques et formateurs, considérés comme de simples exécutants. Des contenus d'Animations Pédagogiques pré-fabriqués, des manuels scolaires imposés (heureusement l'inertie a parfois du bon !)... nous sommes loin de l'idée du professeur concepteur qui s'est imposée lorsque les instituteurs sont devenus professeurs des écoles en même temps que cadre A.

Le ministre manie le double discours : il prône la confiance à l'égard des professionnels de l'Education Nationale mais les restreint dans leurs choix et leurs actions pédagogiques.

Dans un cadre intersyndical, avec l'association des conseillers pédagogiques, le SNUipp-FSU exige la nécessaire liberté de choix des formations, en fonction des compétences et des appétences de chacun(e). Il n'y a rien de moins efficace que des formations imposées, dans lesquelles les enseignant(e)s s'engagent "à reculons", sur des

contenus qui ne correspondent pas souvent aux besoins du terrain.

Le SNUipp-FSU 66 appelle les collègues à participer massivement aux Réunions d'Info Syndicales qui peuvent remplacer les Animations Pédagogiques. Ce serait un signe fort adressé à l'administration et au ministre pour montrer que les enseignants du 1er degré exigent une formation

continue de qualité, à travers des stages de plusieurs semaines (comme cela existait il y a peu de temps), et des animations pédagogiques diverses et variées.

Seules 9 heures d'animations pédagogiques sont obligatoires : les 9 heures restantes peuvent être utilisées pour participer à des RIS (réunions d'infos syndicales). Vous trouverez ci-dessous le calendrier du SNUipp-FSU 66.



Dans un contexte de caporalisation et d'individualisation des relations au travail, il est important de se retrouver entre collègues pour discuter des difficultés du métier et mettre en place des stratégies d'actions auprès de la DSDEN 66 et du ministère.

Grégory Raynal

Calendrier des Réunions d'Informations Syndicales du SNUipp-FSU 66

2 possibilités pour les RIS :

- 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves
- Ou
- 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

-Mercredi 7 novembre 2018 à 9h, ESPE de Perpignan

-Mardi 13 novembre 2018 à 17h, Thuir

-Mercredi 14 novembre 2018 à 9h, La Cabanasse

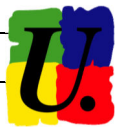
-Mardi 20 novembre 2018 à 17h, Perpignan et Clairmaternelle

-Mercredi 21 novembre 2018 à 9h, Canet élémentaire P et M. Curie et Argelès



**Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant**

Changeons l'école, votons !  



Compte-Rendu du CAPD de rentrée

jeudi 6 septembre 2018



Ajustement de rentrée

Suite aux décisions d'ouvertures et fermetures de classes du CTSD du mercredi 5, les derniers collègues sans postes ont été affectés ce matin-même. Les délégués du SNUipp-FSU66 étaient présents pour épauler et conseiller ces collègues en attente de poste. La liste a été validée par cette CAPD.

Projet d'attribution du Plan de Formation

945 vœux ont été déposés. 277 candidats ont au moins 1 stage, et 94,6% de collègues satisfaits. A barème égal, c'est l'ancienneté, puis l'âge qui permettent de départager. Sont exclus les PES et les T1 T2 (qui ont déjà des formations), ainsi que les collègues qui partent en retraite en fin d'année.

La plupart des stages sont complets. Seuls 6 stages sont remplis à moins de 50% ; il y aura un nouvel appel à inscription. Une information sera relancée pour pouvoir postuler sur ces 6 stages. Si plus de 50% des places sont prises, le stage sera maintenu.

Le SNUipp-FSU 66 a proposé et obtenu qu'un nouvel appel soit aussi relancé pour les quelques stages ayant encore des

places de disponibles.

Le SNUipp-FSU 66 a fait remarquer que le nombre de collègues demandeurs (290) est bien faible (sur 2300 collègues environ) : on peut y voir un désintérêt pour des stages d'1 jour, où on y reçoit plus d'information que de formation - certains y ajoutant le défaut d'être sur le temps personnel du weekend ou des vacances... Où sont les stages de 3 ou 4 semaines d'antan sur le temps scolaire ?

Par contre, nous accueillons avec satisfaction le retour des stages avec appel à candidature, répartis au barème en suivant une procédure claire - et non exclusivement offerts ou imposés à des "publics choisis". C'était une demande historique du SNUipp-FSU 66 de revenir à ce mode de fonctionnement.

Nous sommes également satisfaits de voir qu'un stage sur la gestion des enfants en crise soit proposé cette année, nous faisons cette demande depuis longtemps.

Enfin, le SNUipp-FSU 66 a réitéré sa demande de mise en place d'un stage de formation spécifique pour les directeurs en poste, en raison des changements réguliers de réglementation...

Questions diverses :

1) L'évaluation CP/CE1 : rentrer les résultats sur quel temps de travail ?

Le SNUipp-FSU 66 est intervenu sur l'absence de temps libéré pour ce travail supplémentaire et imposé, ainsi que sur le contenu de ces évaluations. Le tirage papier des livrets qui seront distribués ne peut suffire à nous contenter. En effet, nous dénonçons l'utilisation probable des résultats de ces évaluations dans un but de pilotage du système éducatif

Malheureusement aucun temps ne sera proposé aux collègues pour ces passations et corrections - confirmation de ce que nous savions déjà.

Calendrier indiqué par l'administration : passation des 3x20minutes du 17 au 28 septembre. A partir du 24 septembre, les enseignants disposeront des résultats nominatifs de leurs élèves. Les résultats remontent de façon anonyme au ministère.

N.B : les évaluations CE2 ne sont pas obligatoires, mais ceux qui voudraient les utiliser peuvent le faire. C'était une demande forte de l'ancienne rectrice, mais comme...

2) Organisation des réunions IEN/directeurs ?

Sur quel temps ces réunions sont-elles prévues ? En effet, les directeurs ne font pas les APC ou en sont partiellement déchargés, et dans certaines circonscriptions on ne leur laisse pas le droit de récupérer ce temps sur les animations pédagogiques dites "obligatoires"...

Le SNUipp-FSU66 propose aussi que soit étudiée la faisabilité de réunions sur le temps de classe, avec le soutien de la brigade de remplacement...

3) Paiement de la prime d'exercice en éducation prioritaire :

Suite à un Arrêté du 28 août 2018, dès le 1er septembre 2018 la prime REP+ (qui était de 2312€ annuels) se monte à 3479€ (brut). Mais les textes ne sont pas encore arrivés, donc le paiement lorsqu'il sera possible sera rétroactif au 01/09 .

Le SNUipp-FSU 66 a demandé que cette prime soit aussi versée à d'autres types de personnels travaillant en éducation prioritaire (AVS, AESH...) mais le texte ne prévoit pas cette possibilité.

4) Demande de précisions sur les conditions d'exercice des membres du RASED

Nous avons demandé aux IEN dans quelles mesures il était possible de modifier les secteurs d'interventions des collègues du RASED alors même qu'ils étaient définis en amont.

Il nous a été expliqué que des réunions allaient être proposées pour tenter d'améliorer le fonctionnement du RASED et mettre en place un meilleur maillage. Affaire à suivre...

5) Fermeture de rentrée dans une école avec poste bloqué PES:

L'Administration privilégiera-t-elle le retour du titulaire au prochain mouvement en fermant le support stagiaire de l'école à la rentrée ?

Cette demande légitime du SNUipp-FSU 66 devrait a priori être acceptée lors du prochain mouvement. Il n'y a pas d'objection de la part de l'administration départementale.

Le SNUipp-FSU 66 : une équipe qui agit pour la profession !

L'an dernier, au delà de notre base de syndiqués, **plus de 600 collègues non-syndiqués** ont été en contact direct avec la section du SNUipp-FSU 66. Les occasions d'échanger ont été légion, car :

- nous avons organisé près d'une dizaine de **stages syndicaux**
- ... ainsi que plus de **20 Réunions d'Info Syndicale**.
- nous répondons aux **sollicitations des collègues**, par **téléphone ou par mail**, auxquels nous essayons de répondre au plus vite, même les soirs, week-ends et vacances...
- nous accompagnons les collègues demandeurs **convoqués** par la hiérarchie...
- nous communiquons avec la profession toutes les informations locales et nationales via notre **site internet** et notre **page Facebook**, nos **lettres internet hebdomadaires**, nos **journaux papier**.
- nous sommes interrogés lors des différentes étapes des **permutations** (informatisées, ineats-exeats...)
- nous accompagnons les collègues en amont et en aval lors des différents rendez-vous des **promotions** (classe normale, hors classe, classe Ex), surtout l'année passée où tout a été remodelé !
- nous sommes particulièrement présents lors des **différentes phases du mouvement** (phase principale dont notre **prémouvement élaboré "à la main"** est très attendu, mouvement des TRS, 2^{nde} phase, mouvement des futurs stagiaires et phase de rentrée) : ce sont des centaines de messages auxquels nous répondons.
- Autant au cours de l'hiver qu'à la prérentrée, nous sommes en contact avec nombre de collègues adjoints ou directeurs d'école au sujet de la **Carte Scolaire**. Tous ces sujets sont traités grâce à notre expérience et nos contacts avec l'administration, lors d'entrevues, d'audiences, de groupes de travail ou en CAPD, CTSD, CHSCT... ainsi que grâce au travail du syndicat national.

MAIS :

Nous ne pouvons être efficaces, reconnus et respectés qu'à 2 conditions tout aussi importantes et complémentaires :

1) **Nous devons être nombreux à être syndiqués** car le SNUipp-FSU ne fonctionne que **grâce aux cotisations de ses membres : sans moyens financiers, pas d'efficacité !** (Informations sur notre site internet <http://66.snuipp.fr> pour pouvoir adhérer par chèque, par prélèvement ou en ligne par carte bleue)

2) Cet automne auront lieu **les élections professionnelles**, dont le résultat donne :

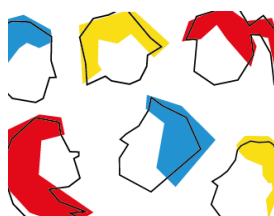
- le **nombre d'élus** en CAPD, en CTSD, dans toutes les instances académiques et nationales,
- **les moyens humains en terme de décharges**, donc de temps pour être disponibles et efficaces au service des collègues. Nous aurons l'occasion de t'en reparler!

Si comme 64% des collègues des P.O aux élections de 2014, tu considères que notre syndicat est utile et que les valeurs qu'il porte méritent d'être soutenues, **adhère, ré-adhère, propose l'adhésion au SNUipp-FSU66 aux collègues autour de toi !**



Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

Changeons
l'école,
votons !



SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE

Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à ma situation, m'a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.

adherer.snuipp.fr  